



## Proposition d'achat avec échéance et absence de réponse écrite

Par **Flakes**, le **03/11/2015** à **22:40**

Bonjour à tous,

Je viens vers vous car je suis inquiet du comportement de l'AI avec qui je traite.  
J'ai visité une maison pour laquelle j'ai fait une offre d'achat, valable jusqu'à une date fixe (22 oct). Mon offre a été refusée, le propriétaire a fait une contre-offre d'après l'AI, sauf que je n'ai pas eu cette réponse par voie écrite.  
Du coup, j'ai fait une nouvelle offre écrite (valable jusqu'au 30 octobre). Depuis je n'ai pas eu de retour. Suis-je lié à ce bien ?

Que dois-je faire ? Demander à l'Agent de m'adresser les deux refus écrits ? Adresser un RAR ?

Merci pour votre aide,

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **04/11/2015** à **07:53**

Bonjour,

Vos offres vous engageaient jusqu'à la date que vous avez indiquée. Si vous n'avez pas reçu de réponse favorable avant cette date, c'est tout simplement qu'elles n'ont pas été acceptées et donc que vous n'êtes plus engagé.